Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

# La Motte-d'Aigues rejoint le Parc naturel régional du Luberon



**La commune de La Motte-d'Aigues vient de rejoindre le Parc naturel régional du Luberon (PNRL). La commune de 1 438 habitants située au pied du Grand Luberon adhère, en compagnie également de celle Revest-du-Bion dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la charte du parc pour une durée de 15 ans.**

« Nous sommes un territoire rural et nous sommes très attachés à cette identité, explique Nathalie Lebouc, maire et déléguée au sein du PNRL. Le Parc sera un levier précieux pour innover, en matière de transition écologique, de développement économique ou encore de tourisme durable. Ensemble, nous pouvons mettre en place des politiques audacieuses, qui alimenteront notre vie locale. »

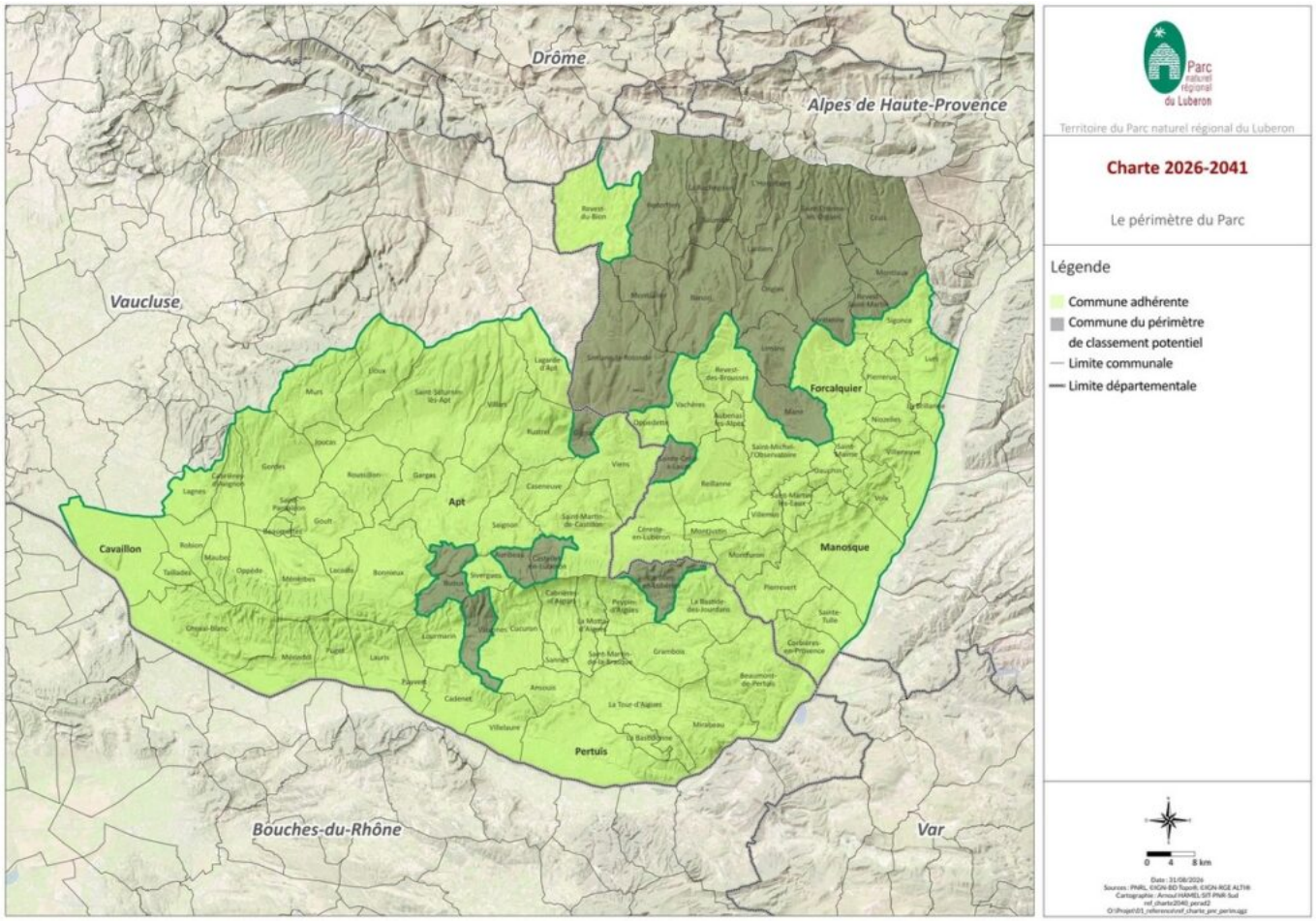
« Nous sommes très attachés à cette identité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

*Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues*

Créé le 31 janvier 1977, le PNRL a été renouvelé en 1997, en 2009 et le 12 juin 2026 jusqu'en 2041. Il s'étend aujourd'hui sur 1 867 km$^2$ répartis entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Après les sorties d'Auribeau (qui avait rejoint le parc en 2022) et Buoux pour le Vaucluse ainsi que Limans pour les Alpes-de-Haute-Provence il y a un an, et avec l'arrivée des deux nouveaux adhérents, le parc compte désormais 77 communes (51 en Vaucluse et 26 dans les Alpes-de-Haute-Provence). Cet espace regroupe aujourd'hui plus de 185 000 habitants (voir carte ci-dessous). Cependant, suite aux dernières élections municipales, de nouvelles communes, dont plusieurs vauclusiennes, seraient susceptibles de venir rejoindre prochainement les rangs du parc.




**Un outil de développement respectueux du territoire**

Le parc a pour mission « un développement équilibré de son territoire rural, basé sur le respect de son patrimoine naturel, culturel, paysager ».

Dans ce cadre, sa charte prévoit notamment le développement, l'autonomie énergétique du territoire et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

l'accès des populations aux logements et aux services de proximité.
La charte du Parc a également une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (ScoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux, et aux cartes communales, qui doivent être compatibles avec elle. La Charte quant à elle prend en compte les objectifs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

> « Contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »
>
> *Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues*

« Le parc est reconnu pour son expertise et son accompagnement technique auprès des communes surtout les plus petites, souligne Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues. Et des projets, nous en avons comme recréer un cœur de village. La Motte qui rejoint le parc naturel régional du Luberon c'est à la fois un acte d'engagement, de solidarité et de pragmatisme. Cela permet au village de s'inscrire dans une dynamique collective de bénéficier d'un appui technique et financier et de contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Crédit : Luberon Sud Tourisme/DR

> « Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif. »
>
> *Didier Maurin, conseiller municipal de La Motte-d'Aigues délégué au parc*

«Etre dans un parc naturel régional, cela nous permet d'avoir espoir de pouvoir inventer, imaginer des choses avec la population, complète Didier Maurin, conseiller municipal délégué au parc. Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif et aussi beau que celui-ci. »

**Changement de gouvernance imminent**

Dominique Santoni vient de présider son dernier comité syndicale du Parc naturel régional du Luberon. Présidente du PNRL depuis 2017, celle qui est aussi présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

vient tout juste d'être élue sénatrice de Vaucluse. En raison de la loi sur le non-cumul des mandats, elle va abandonner sa fonction au sein du département, mais restera toutefois conseillère départementale. Ne pouvant plus exercer de fonction exécutive, elle quitte donc aussi sa présidente à la tête du parc du Luberon.
C'est Jean Aillaud, 1er vice-président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui va assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président qui devrait se tenir début décembre lors du prochain comité syndical. Dominique Santoni devrait toutefois rester déléguée au Parc

« Le parc est notre allié »

*Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues*

« Dans les 15 prochaines années, je vois La Motte-d'Aigues comme une commune fière de son héritage, résolument moderne, où chaque décision est prise avec le souci de l'équilibre, complète la maire du village. Le parc est notre allié pour y parvenir, à condition que nous restions tous unis et ambitieux. »

Laurent Garcia

**Les sorties buissonnières d'automne du Parc du Luberon**
A l'occasion de l'automne, le Parc naturel régional du Luberon propose plus d'une dizaine de parcours de niveau de difficulté différents afin de découvrir le territoire du parc :

– **Mercredi 21 octobre à Goult à 14h : 'À la rencontre des petites bêtes de la zone humide de la Virginière'.** Distance 1 km / Durée 2h30 / Niveau TRÈS FACILE.
– **Jeudi 22 octobre à Villars à 9h : 'Secrets villarsois'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN Prévoir repas tiré du sac. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des ocres
– **Mercredi 28 octobre à Oppède à 9h : 'Sentier des ribas au Vieil-Oppède'.** Distance 6 km / Durée 3h / Niveau FACILE.
– **Jeudi 29 octobre à Vachères à 9h : 'Le Luberon, une montagne de santé !'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du Projet alimentaire territorial Luberon
– **Mardi 3 novembre à Manosque à 9h : 'Forêt de Pélicier, un concentré de biodiversité !'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Luberon oriental.
– **Mercredi 4 novembre à Puget-sur-Durance à 8h30 : 'Petit Lub', grande nature…'.** Distance 13 km / Durée 6h / Niveau DIFFICILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon
– **Vendredi 6 novembre à Saint-Michel-l'Observatoire à 9h : 'Mosaïque paysagère et**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

**biodiversité'.** Distance 11 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des craux de Saint-Michel
– **Mercredi 18 novembre à Buoux à 9h : 'De la demeure Renaissance au Château de l'environnement'.** Distance 5 km / Durée 3h / Niveau TRÈS FACILE.
– **Mardi 24 novembre à Lauris à 9h : 'Entre paysages et terres nourricières'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre du projet 'Terres nourricières en plaine de Durance'.
– **Mercredi 25 novembre à Cucuron à 10h : 'Vieux bâtiments et vieux arbres, sources de vie !'.** Distance 8 km / Durée 3h30 / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon.
– **Vendredi 27 novembre à La Tour-d'Aigues à 9h : 'Découverte du sud Luberon à vélo !'**. Distance 30 km / Durée 3h30 / Niveau MOYEN.

***Information** : Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou sur [www.parcduluberon.fr/sorties-buissonnieres](www.parcduluberon.fr/sorties-buissonnieres). L'heure et le lieu de rendez-vous sont communiqués à l'inscription (les chiens ne sont pas acceptés).*

---

# L'AOC Luberon signe une charte en faveur de sa pérennité et de l'environnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026




**Les représentants de l'AOC Luberon, du Parc naturel régional du Luberon, de la Chambre d'Agriculture du Vaucluse, de l'INAO, du Département de Vaucluse et de la Région Sud se sont réunis pour signer la Charte paysagère et environnementale de l'Appellation.**

Après deux années de concertation et de travail collectif, l'AOP Luberon signe sa Charte paysagère et environnementale, qui s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER, avec le soutien de la Région Sud et du Département de Vaucluse, et représente une action du Plan paysage du Parc naturel régional du Luberon.

> « Cette charte incarne notre volonté de préserver nos paysages, d'adapter nos pratiques, et de renforcer les liens entre vignerons, collectivités et habitants. »
>
> *Joël Bouscarle, président du Syndicat des Vignerons de l'AOC Luberon*

Cette charte a de multiples objectifs : adapter la viticulture et les paysages au changement climatique, préserver et valoriser la biodiversité, renforcer la notoriété et l'image des vins du Luberon, entretenir et transmettre le patrimoine paysager et bâti, assurer la pérennité économique et sociale de la filière viticole.

En signant la charte, les acteurs du territoire s'engagent à maintenir et reconquérir les terres agricoles, accompagner la transition écologique des exploitations, préserver les paysages viticoles du territoire, promouvoir l'œnotourisme mais aussi les métiers de la vigne pour susciter des vocations auprès des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

jeunes.

---

# A Caromb, le patrimoine provençal se conjugue au futur avec les ‘Ciéuta Mistralenco’




**Depuis sa création en juin 2022, le label ‘Ciéuta Mistralenco’ est attribué aux communes engagées dans une démarche de valorisation de la culture provençale et sa langue. Régi par une charte que le Félibrige a élaborée, le label est une reconnaissance bénéfique à la portée de tous.**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

À Caromb, vendredi 14 mars, la commune est en effervescence, c'est un grand jour. La maire Valérie Michelier signe la charte des Ciéuta Mistralenco. « Il permet d'ancrer cette identité provençale pour les générations futures et récompense aussi les efforts fournis par de nombreux acteurs locaux et par les municipalités précédentes » explique la première magistrate sur la candidature de Caromb. Il faut dire que le dossier de 30 pages pour une demande gratuite et simplifiée a enthousiasmé la commission d'attribution (voir aussi encadré 'Pour candidater, 'coume faire' ?' en fin d'article). La petite ville remplissait la majorité des conditions. Les panneaux bilingues, la rue Frédéric Mistral, les cafés et stages de provençal, le travail des associations, le concours de Tian de faiòu (plat typique de Caromb), la fête de la figue (spécialité du pays) ont pesé comme arguments. « Nous avons exposé avec du concret tout ce qu'ils attendaient d'une cité mistralienne » complète Valérie Michelier.

> « Rappelons que la culture provençale a sa place partout et tout le temps. »
>
> *Paulin Reynard, Capoulié du Félibrige*

Ce label répond à deux objectifs principaux : accompagner les villes dans leur démarche de visibilité de la culture d'oc, mais aussi montrer qu'elle peut se raccrocher à tout. Comme le résume le Capoulié du Félibrige Paulin Reynard, « ce peut être une grande fête à destination des entreprises et commerçants d'une ville avec de la culture provençale au milieu. Il faut rappeler qu'elle a sa place partout et tout le temps, cela ne s'arrête pas à faire des blagues en provençal ou aux fêtes folkloriques une fois par an ».
Il soulève entre autres la « responsabilité commune » dans l'enseignement de la langue, un des points clés de la charte 'Ciéuta Mistralenco'. Le label permet donc de se saisir de ces questions et de faire le lien entre les communes et l'Éducation Nationale.
Du côté de Caromb, si des interventions ont lieu en provençal, l'enseignement bilingue est en projet. « Intégrer la langue provençale dans notre école serait vraiment la cerise sur le gâteau. Et avec cette formation en primaire, la nouvelle génération serait plus engagée dans ce sens » anticipe la maire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026




*Saynète présentée par des élèves Virginie Bigonnet-Balet, professeure de provençal, lors de l'inauguration de la Ciéuta Mistralenco à Caromb*. Crédit : DR

**La charte, un objectif idéal**

Il est difficile de respecter tous les points de la charte dès le départ. Cependant la commission Ciéuta Mistralenco accompagne les communes dans ce qu'elles ont déjà fait et ce qu'elles peuvent ensuite faire émerger. Paulin Reynard soulève ainsi une crainte fréquente des villes candidates, celle de ne pas réussir à créer le bon lien. « Il s'agit simplement de voir ce qui est déjà là et de trouver comment le relier à la langue et à la culture provençales. »

Le Capoulié du félibrige propose un exemple simple, comme la présentation d'un auteur local dans un document touristique. « Il faut montrer que son œuvre est en provençal. Ainsi, nous ne restons pas sur le caractère 'homme de lettres' sans s'interroger sur ce qu'il a fait vraiment. » D'autant que, selon la maire de Caromb Valérie Michelier, « cette culture provençale apporte de l'attractivité sur le territoire ». A ce jour, 81 communes sont labellisées ou en cours de signature, essentiellement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (65 communes) dont près d'une quinzaine en Vaucluse (voir carte et encadré 'Les communes vauclusiennes labellisées' en fin d'article).

> « La culture provençale apporte de l'attractivité sur le territoire ».
>
> *Valérie Michelier, maire de Caromb*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

**Des initiatives en place sans budget**

Deux ans et demi après la création officielle du label, le Félibrige a organisé son premier congrès des Ciéuta Mistralenco en février dernier. Une cinquantaine d'élus représentant une quarantaine de villes labellisées sont venus partager leur expériences et leurs projet autour de la culture et de la langue d'oc (autre dénomination de la langue régionale parlée dans tout le midi).

« Les villes jouent le jeu, et même moi Capoulié, je découvre un certain nombre d'actions que j'ignorais » s'étonne Paulin Reynard, ajoutant que « la majorité des initiatives se mettent en place sans moyens financiers ou très limités ». Et cela grâce au tissu associatif, aux institutions déjà présentes, aux ressources propre de la ville, aux équipements déjà amortis etc. De quoi créer une dynamique autour de la 'provençalité' dont les communes peuvent s'emparer. « Le soir de l'inauguration de Caromb, certains maires ont dit qu'ils allaient peut-être s'engager », révèle Valérie Michelier. Peu à peu, le projet du Félibrige enfoui pendant des années se développe à la lumière des volontés politiques de plus en plus fortes.

Amy Rouméjon Cros

***Renseignements :*** *Secrétariat du Félibrige : contact@felibrige.org ou Commission Ciéuta mistralenco : cieutamistralenco@felibrige.org*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

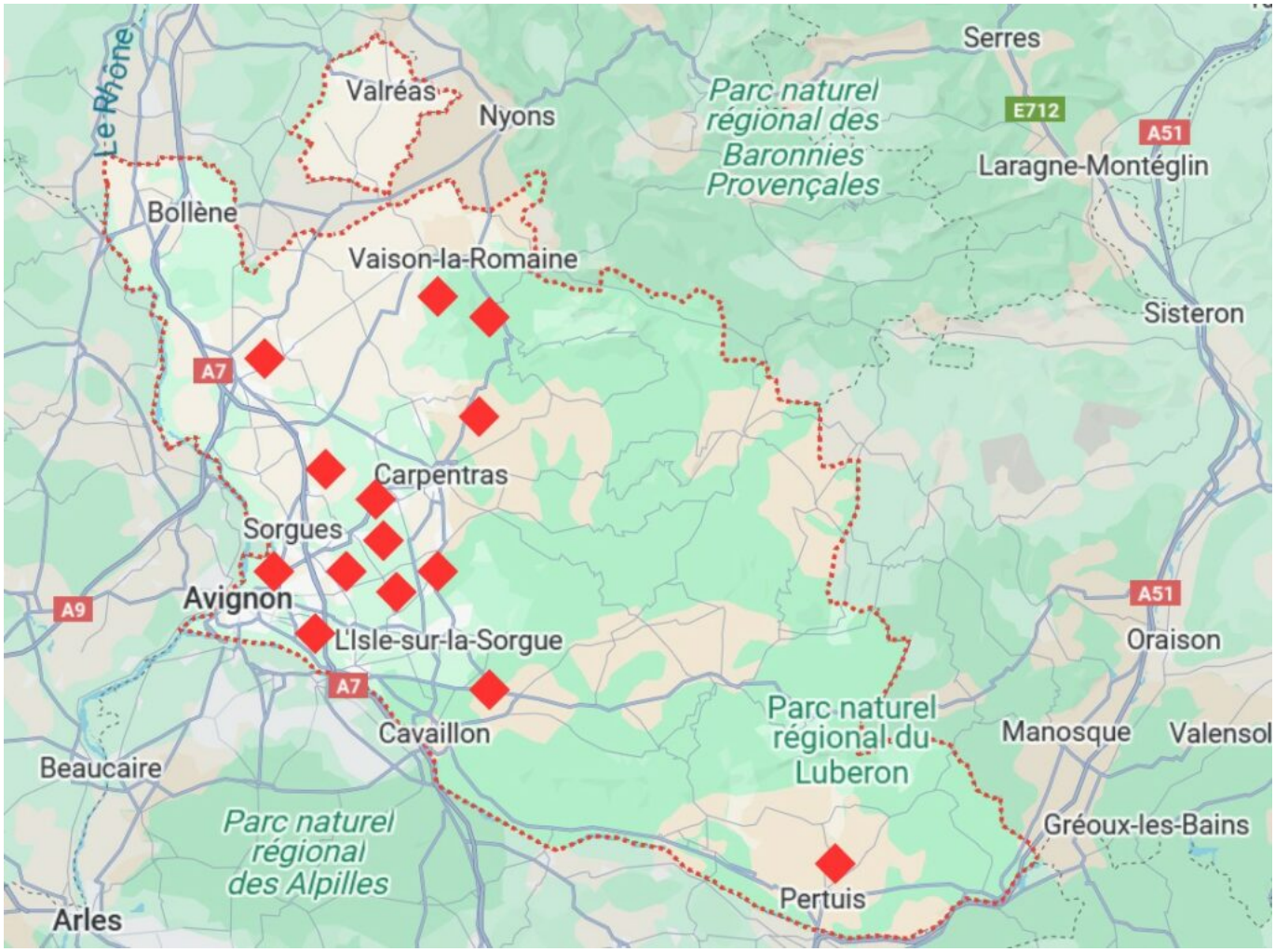



**Pour candidater, ‘coume faire’ ?**
– L’initiative doit venir de la commune, le félibrige n’attribuant pas directement le label
– Le label étant gratuit et valable dans tous les pays d’oc, il n’y aucun frais de candidature ni d’adhésion au Félibrige.
– Un référent membre du Félibrige, qui ne soit pas élu à la municipalité candidate, aide au montage du dossier.
– La commission Ciéuta Mistralenco, indépendante du Félibrige, étudie la candidature.
– Si les critères d’attribution sont respectés, le bureau de la maintenance concernée par la localité juge le fond du dossier et le valide dans un deuxième temps.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

– Enfin, le Capoulié du Félibrige, qui ne siège dans aucune de ces deux commissions, signe officiellement la charte du label avec la mairie.
– En cas d'échec, les commissions accompagnent tout de même les communes candidates pour améliorer leur dossier.
— Le label est attribué à vie mais peut être retiré en cas de non respect de la charte signée, après un contrôle du Conseil des Ciéuta Mistralenco.




**Les communes vauclusiennes labellisées**
En tout, 81 communes sont labellisées ou en cours de signature, dont 65 en région PACA. La première Ciéuta Mistralenco a été Manosque (04), en septembre 2022. Dans le Vaucluse, Le Thor a ouvert la voie en mai 2023 aux 13 autres communes labellisées. Le département rassemble près d'un quart des labels provençaux (carte ci-dessus et liste ci-dessous) :
– Bédarrides
– Cabrières d'Avignon
– Caromb

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

– Caumont-sur-Durance
– Châteauneuf-de-Gadagne
– Crestet
– Entraigues-sur-la-Sorgue
– Le Pontet
– Le Thor
– Monteux
– Pernes-les-Fontaines
– Pertuis
– Sérignan-du-Comtat
– Vaison-la-Romaine

**L**

---

# L’aventure du Parc naturel régional du Luberon va se poursuivre avec la révision de sa charte d’ici 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



**Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, Gilles Ripert, conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt, ainsi que Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon viennent de présenter les grands axes de la politique du Parc pour 2024 ainsi que la révision de la Charte qui fera l'objet d'une enquête publique. La nouvelle stratégie de développement territorial pour les quinze prochaines années sera axée sur la protection des paysages, la gestion durable des ressources naturelles et le développement ainsi que l'aménagement du territoire. Le tout dans une volonté d'adapter ces enjeux aux nouvelles problématiques environnementales et en garantissant une mobilisation des habitants.**

« Le Parc naturel du Luberon c'est une vraie aventure, j'en fais partie en tant que présidente du département depuis 2017 et sincèrement une fois qu'on sait ce que ça représente, on ne peut pas ne pas le défendre ». C'est par ses mots que Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse a choisi de débuter la présentation réunion d'information du jeudi 18 avril 2024 à l'hôtel du Département, à Avignon.
En compagnie de Gilles Ripert, conseiller régional et Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, la présidente du conseil départementale a présenté les grands projets à venir pour l'espace vivant et préservé qui s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse. Parmi les grands axes d'amélioration à venir, la révision de la charte du parc qui doit être effective dès l'année 2025 était

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

particulièrement attendue. Ayant été approuvé après une enquête publique, ce contrat moral fixera les objectifs du Parc et de ses partenaires sur la mise en œuvre d'un projet de territoire pour les 15 prochaines années.

**Une nouvelle charte pour s'adapter aux changements climatiques**

Bientôt 15 ans se sont écoulés depuis la dernière révision de la charte du Parc naturel régional du Luberon, en 2009. Entretemps, de nombreux changements climatiques et environnementaux sont apparus qu'il faut prendre en compte afin de proposer un projet territorial de plus adapté aux besoins actuels du Luberon. Ce nouveau texte qui sera la quatrième charte de l'histoire du parc est réfléchie depuis fin 2019 par la Région Sud Provence-Alpes Cote d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon et portera un projet qui s'étendra de 2025 à 2040 avec des objectifs clairs.

Une révision qui fut un travail collectif qui a impliqué tous les acteurs locaux, des associations aux élus en passant par les habitants des communes impliquées comme l'a confirmé Laure Galpin, directrice du Parc « notre institution, l'équipe technique mais aussi les partenaires, les élus, les associations, les habitants qui ont eu un droit de consultation, c'est tout le territoire qui a agit pour cette nouvelle charte et c'était bien là toute notre ambition ».




Laure Galpin, directrice du Parc naturel régional du Luberon, Dominique Santoni, présidente du Parc naturel régional du Luberon et présidente du Département de Vaucluse, ainsi que Gilles Ripert,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

conseiller régional, maire de Caseneuve et président du Pays d'Apt.

**Imaginer un urbanisme plus harmonieux**
La charte du Parc a une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (SCoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux ainsi qu'aux cartes communales qui doivent être compatibles avec elle. Adaptée aux particularités du territoire du Luberon, cette nouvelle charte a été pensée pour répondre aux évolutions environnementales, sociétales, économiques et les impacts que peuvent avoir ces changements sur les patrimoines naturels, culturels et le cadre de vie.

La volonté d'évaluer au mieux les changements climatiques et environnementaux était essentielle pour engager un renouvellement du processus du label 'parc naturel régional'. Cette élaboration qui fut collective s'est déroulé en trois phase : une première avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte, une seconde avec l'écriture d'un nouveau projet sur la base des enjeux définis conjointement pour les 15 prochaines années et une troisième avec l'adhésion totale des collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

> « La grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne. »
>
> *Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional*

La mise en perspective collective et la consultation de tous les acteurs et institutions impliqués dans la vie du Parc naturel du Luberon sont les grandes nouveautés pour cette charte #Luberon2040. Une idée partagée par Gilles Ripert, président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon et conseiller régional « moi qui suis élu depuis 1995 et qui a donc connu la révision précédente je peux assurer que la grande différence aujourd'hui c'est qu'il y a une réelle participation citoyenne, même au niveau des élus. Autrefois, les élus étaient peu écoutés ce qui donnait lieu à des petits soucis de compréhension ou d'adhésion, on sent vraiment un changement depuis l'arrivée de Dominique Santoni » a-t-il déclaré.

**Une charte collective et participative**
Si la nouvelle charte Luberon #2040 entrera en vigueur seulement l'année prochaine, le travail de mise en place du texte est déjà en cours de finalisation avec notamment un temps fort primordial : l'enquête public ouverte sur ce nouveau projet de charte qui se déroulera du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.
Elle permettra au public et habitants des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon d'être informé mais surtout d'échanger avec les commissaires enquêteurs afin de faire connaitre leurs observations et leurs propositions « 18 mairies réparties sur le territoire pour faciliter l'accessibilité aux habitants accueillent un registre papier sur lequel ils peuvent inscrire leurs observations. Cette initiative est accompagnée par une vingtaine de permanences des commissaires enquêteurs. » a tenu à ajouter Dominique Santoni.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« Un projet adapté au territoire. »

*Laure Galpin, directrice du Parc*

Cette enquête constitue un point de passage important comme l'a affirmé la présidente du Département de Vaucluse « en 2024, nous aurons deux temps forts avec cette fameuse enquête publique et puis on aura le troisième et dernier vote du comité syndical sur ce projet de charte qui aura lieu en septembre ».

Le nouveau texte qui définira les grandes lignes du projet territorial global pour le Parc naturel régional du Luberon a été conçu avec une anticipation des problématiques à venir sur le plan environnementales et sociétales pour garantir des solutions, des ressources, des patrimoines mais aussi des outils aux générations futures « « il s'agissait avec cette nouvelle charte d'unir les collectivités territoriales dans un projet adapté au territoire et d'établir un projet qui permet de valoriser les ressources naturelles, le patrimoine culturel et sur sa préservation » confirme Laure Galpin, la directrice du Parc.



Le Parc s'étend sur 78 communes, dont 52 en Vaucluse.

**Des thématiques et une réflexion d'avenir**

La prise en compte du territoire, de ses acteurs et de ses spécificités a été crucial et a permis de dégager

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

les enjeux principaux qu'il fallait traiter en priorité mais pas seulement « on a dégagé deux grands enjeux phares au sujet du changement climatique et de la perte de la biodiversité mais à l'intérieur on décline aussi tout un tas d'enjeux un peu plus spécifiques au territoire sur la préservation et la ressource en eau ainsi que la fréquentation des espaces naturels » a tenu à souligner Laure Galpin.

> « Protéger et valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes. »

4 thématiques principales sont évoquées avec la révision de cette charte pour garantir un avenir durable à cette zone si fragile. La première est centrée sur la protection des paysages et la transmission des patrimoines, la seconde est volonté absolue de développer et aménager le territoire, la troisième est axée sur les synergies entre l'environnement et le développement économique « « c'est une vraie démarche collective qui permet de travailler avec les communes et qui permet de connaitre, de protéger et de valoriser les patrimoines naturels avec la participation des communes, des habitants et parfois selon les actions des scolaires. » précise Gilles Ripert.

Plusieurs projets seront ainsi menés en 2024 en lien avec ces grandes orientations de travail avec des spécificités sur certains sujets comme les atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale «. En 2024, on aura cinq nouvelles communes nouvelles sur lesquelles on va travailler qui sont Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Voix, ce qui permettra d'enrichir toutes les données avec de la faune, de la flore, des zones humides, des habitants et de la géologie. C'est quelque chose de très désertifié qui offre la possibilité d'enrichir la connaissance qu'on a sur le territoire et de la mettre à disposition des communes » rajoute Dominique Santoni.

**Un débardage de chevaux en guise de commencement**

Un évènement a d'ailleurs déjà eu lieu dans cette optique de préserver la géodiversité et la biodiversité. Le jeudi 11 avril 2024, un débardage au cheval a eu lieu dans l'espace naturel de la Tulière, dans la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt. Une opération de coupe de pins exemplaire, alliant respect de l'environnement et préservation de la nature. Il s'agit d'une coupe de pins dans un milieu de garrigue sur marnes, qui est en train d'être recouvert par les arbres. Elle a permis également de conserver la visibilité des marnes, qui constituent un élément de patrimoine géologique de grande valeur scientifique.

Dans le cadre de cette opération, l'utilisation du débardage au cheval, effectué par Provence Hipposervices pour l'évacuation du bois a apporté une approche respectueuse de l'équilibre naturel du site. Cette méthode traditionnelle préserve ainsi le sol, la faune et la flore locales. Puis le bois sera en majorité valorisé localement par la fabrication de cartons.

**Une révision avec des défis et des changements concrets**

Ce projet de charte devra remplir la lourde mission d'assurer une transmission d'un territoire préservé, habité et dynamique tout assurant des transitions favorables à la bonne santé et au bien-être du territoire du Luberon et de ses habitants. C'est pour cela que 6 défis concrets ont été prédéfinis pour relever les missions collectives qui sont à venir :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

-Défi 1 : fédérer les femmes et les hommes autour du territoire.
-Défi 2 : Organiser le territoire pour faire des singularités du parc, un atout.
-Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
-Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
-Défi 5 : Généraliser les modes de vie résilients pour favoriser un meilleur écosystème.
-Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

Mais concrètement comment cette révision de charte s'est adaptée à tous ces changements intervenus sur le Parc naturel régional du Luberon ? Il y aura par exemple un accent particulier qui sera mis sur le plan de la préservation de l'eau ou de l'énergie (en raison du contexte climatique) ainsi que sur le plan de la souveraineté alimentaire.

47 mesures de la charte #2040 sont adossées à plusieurs objectifs de développement durable notamment des objectifs adoptés en 2015 par les Etats membres de l'Organisation des Nations unis qui constituent « l'agenda 2030 ». Un programme universel pour le développement durable que tous les pays devront mettre en œuvre et qui sera intégré au sein du nouveau texte mis en place « c'est une belle réponse locale aux enjeux globaux » tient à souligner Laure Galpin, directrice du parc.



Dans le cadre de l'opération 'Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon', le Parc naturel régional du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon dans le secteur de Goult, fin mars-début avril. En tout, 75 tonnes de plastiques agricoles ont pu être récupéré.

Un nouveau plan du parc sera également proposé au sein de cette charte qui donnera une vocation préférentielle au foncier et une déclinaison par thématiques afin d'apporter plus de clarté aux visiteurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Un moyen également de les orienter selon les thématiques d'enjeux écologiques, paysages, ressource en eau, zones protégées etc.

**Continuer à former les citoyens de demain**

Enfin, une approche paysagère ambitieuse est souhaitée avec la révision de cette charte. Cela se traduira par de nombreux travaux de rénovation engagés sur des sites historiques comme le château de l'environnement de Buoux « On va restaurer les jardins, on va travailler sur le pastoralisme, sur les cultures car ce lieu historique a une vocation importante pour nous qui est l'éducation à l'environnement et on peut y accueillir des groupes scolaires à l'année et les sensibiliser sur cet enjeu d'avenir. On investit plus de 9 millions d'euros dessus avec l'aide de la Région et on espère une fin de travaux pour fin 2026, début 2027 afin de continuer sur ce site à former les citoyens de demain. C'est un projet de développement durable » conclut Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse.